

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MATANE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-01**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 2 avril 2012 le **règlement numéro 2012-01 régissant l'utilisation de l'eau potable** ;
- Ce règlement a été adopté en vertu de la *Loi sur les compétences municipales* ;
- Le règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance;
- Le règlement numéro 2012-01 est entré en vigueur conformément à la *Loi*.

Donné à Baie-des-Sables, ce 12 avril 2012.

---

Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier